

Rentrée Automne 2018

COMMANDES DE LIVRES

Chers enseignants, chères enseignantes,

Depuis plusieurs années, Coopsco Sainte-Foy vous propose de faire vos prescriptions de livres directement sur notre plateforme web au www.coopscosf.com. Ce procédé nous permet de commander, le plus exactement possible, les volumes dont vos étudiants auront besoin pendant la session.

Rentrée scolaire automne 2018 : Sachez que plus vous commandez tôt, plus vous augmentez vos chances d'obtenir TOUS vos exemplaires à temps pour votre cours. En effet, les distributeurs peuvent réserver vos copies avant les autres institutions scolaires qui passent aussi des commandes. Nous vous demandons donc de faire votre commande avant le **11 juin 2018**. De cette façon, nous réservons les quantités des livres que vous désirez le plus rapidement possible et ainsi, vous augmentez les chances de recevoir le matériel demandé à temps.

Si vous avez des interrogations ou que vous éprouvez des difficultés lors de votre demande de prescription, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Comment faire sa commande ?

Toutes les prescriptions se font en ligne au www.coopscosf.com. Dans la section « **Enseignants** » du menu principal, cliquez sur « **Faire ma commande** » et connectez-vous à votre compte ou créez-vous un compte si c'est votre première demande.

POUR LES ENSEIGNANT AYANT DÉJÀ UN COMPTE SUR LE SITE WWW.COOPSCOSF.COM

Vous pouvez soit soumettre une nouvelle prescription :

Dans la page de votre compte, cliquez sur « Soumettre une nouvelle prescription » puis suivez les étapes de création d'une commande. Vous recevrez par courriel un avis précisant que votre prescription a bien été reçue et qu'elle sera traitée.

Ou bien, vous pouvez utiliser la prescription d'une session antérieure pour soumettre une nouvelle demande :

Un historique de vos commandes antérieures a été conservé. Dans la page de votre compte, cliquez sur « Utiliser la prescription de livres d'une session antérieure pour soumettre une nouvelle demande de prescription ». Cliquez ensuite sur la prescription voulue et apportez-y les modifications nécessaires: changez les quantités de livres, ajoutez des livres au besoin, etc.

POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Vous devez d'abord créer votre profil.

Ensuite, cliquez sur « Soumettre une nouvelle prescription » et suivez les étapes de création d'une commande. Vous recevrez par courriel un avis disant que votre prescription a bien été reçue et qu'elle sera traitée.

INFO-COMMANDE

- Une commande tardive ou incomplète pourrait avoir d'importantes répercussions sur les commandes des autres enseignants qui désirent mettre à l'étude les mêmes titres que vous. Il est donc primordial de commander rapidement pour éviter ce désagrément.
- Si le nombre d'étudiants inscrits à votre cours change, si votre livre n'est plus à l'étude ou si votre charge de cours change, veuillez nous en aviser le plus rapidement possible pour que l'on puisse ajuster votre commande. Ces changements ont des impacts importants sur les opérations de la Coop et sur l'information transmise aux étudiants via leur horaire.
- Nous pouvons également aider vos étudiants à se procurer tout le matériel plus spécifique à vos cours. Vous pouvez désormais effectuer une commande pour de la fourniture scolaire (crayons, sarraus, matériel médical, etc.) pour vos étudiants.

Pour toute question, n'hésitez à contacter nos libraires au poste 2007 ou par courriel à melissa.vmorency@coop-ste-foy.qc.ca.

Consultez nos horaires modifiés pour l'été au www.coopscosf.com.